

Le mot du Recteur

Atteindre l'objectif national de 60 % d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur nécessite notre mobilisation auprès de tous nos futurs bacheliers, notamment ceux engagés dans la voie professionnelle. Afin de favoriser la réussite de ces derniers, l'article 33 de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche, a prévu de fixer un pourcentage minimal de bacheliers professionnels dans les sections de techniciens supérieurs.

Permettre à tous les bacheliers d'accéder à l'enseignement supérieur et à y accomplir un parcours de réussite est un enjeu national et académique dont chacun mesure l'importance. C'est la raison pour laquelle il est indispensable de réduire le nombre de bacheliers professionnels qui s'orientent à l'université, faute d'avoir été admis en STS, et qui échouent presque systématiquement. Je souhaite donc que chacun contribue à la cohérence des parcours lycée/enseignement supérieur, dans l'intérêt de nos élèves et de nos étudiants.

Je vous remercie de votre implication – ainsi que celle de vos équipes - essentielle pour la réussite de nos jeunes.

Témoignages d'étudiants

À mon arrivée en BTS, j'ai eu beaucoup d'appréhension du fait que je venais d'un Bac Pro Technicien d'Usinage. Peur d'avoir du retard, peur d'être moins bon, car je n'avais pas suivi la voie « classique ».

Durant ces deux ans, les professeurs tout comme les étudiants issus des Bac STI2D ou S, nous aident en cas de besoin. Des cours de soutien sont disponibles pour les élèves en difficulté. Si j'ai pu éprouver des difficultés dans certaines matières notamment en sciences et en français, le fait de reprendre les bases et l'aide de mes camarades m'ont permis de rapidement me remettre à niveau.

J'ai pu par mon expérience en Bac Pro, aider les étudiants de ma promo dans la découverte des machines outils et du milieu industriel. Nous sommes une promotion soudée.

Je n'ai pas hésité à me lancer et je n'ai pas regretté, les professeurs sont proches de nous, ils m'ont beaucoup aidé à prendre confiance en moi et à avancer, je ne me suis jamais senti en retard ou différent à cause de mon choix de Bac Pro.

Je n'oublierai jamais les rencontres et les deux super années que j'ai passées au lycée donc n'hésitez pas.

Mathieu

Lors des premières semaines de mon année de BTS, j'ai remarqué que j'avais plus de difficulté dans certaines matières, notamment dans le management des entreprises, qui aborde des cours théoriques, ou même le français avec des cours qui n'avaient rien à voir avec ceux que j'ai suivis en Bac Pro Commerce.

Par ailleurs, venant de cette formation professionnelle, j'avais aussi des avantages dans la gestion, ainsi que dans les techniques de vente et surtout grâce à mes stages. J'avais plus d'expérience et donc plus de confiance en moi par rapport à mes camarades qui venaient d'une orientation différente.

L'écart de niveau dans certaines matières se ressentait, peu importe les différents parcours scolaires, chacun avait des lacunes, mais nous étions une équipe qui s'entraidait pour mieux progresser. Les professeurs étaient à notre écoute et présents pour nous accompagner pendant nos deux années.

Avant la fin de mon Bac Pro, je ne voulais pas obligatoirement continuer en BTS, mais aujourd'hui, je ne le regrette pas du tout, ça m'a permis de mûrir et d'acquérir des compétences dont je ne disposais pas avant.

Laurine

Constat d'une enseignante en STS

La plupart des étudiants issus de baccalauréats professionnels s'intègre bien en STS. On constate une progression des résultats tout au long des deux années. Les étudiants arrivent à gagner en confiance et deviennent plus autonomes.

Points positifs identifiés :

- Ces étudiants manifestent une forte motivation et font preuve d'une grande persévérance. Leur cursus en baccalauréat professionnel leur permet de confirmer un véritable attrait pour le parcours professionnel dans lequel ils se sont engagés.
- Ils disposent d'une bonne connaissance de l'entreprise et des facilités pour trouver des solutions face à des questions de nature professionnelle.

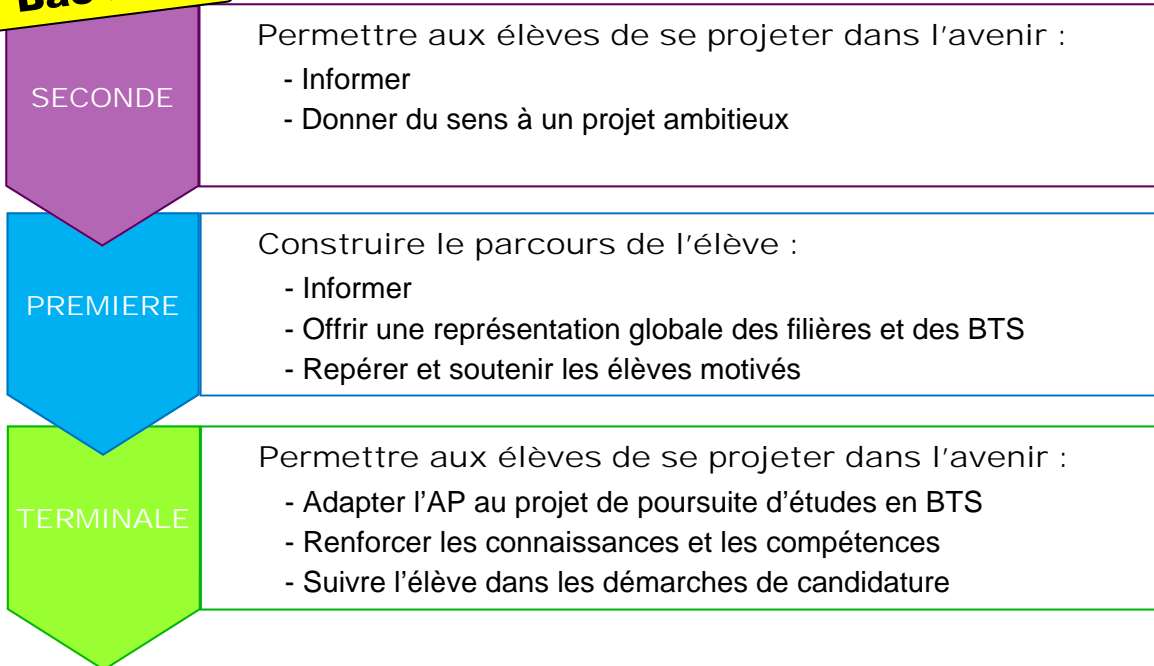
Points de vigilance :

- Leur manque de confiance se manifeste par des demandes de consignes explicites.
- Leur niveau en enseignement général a besoin d'être renforcé.

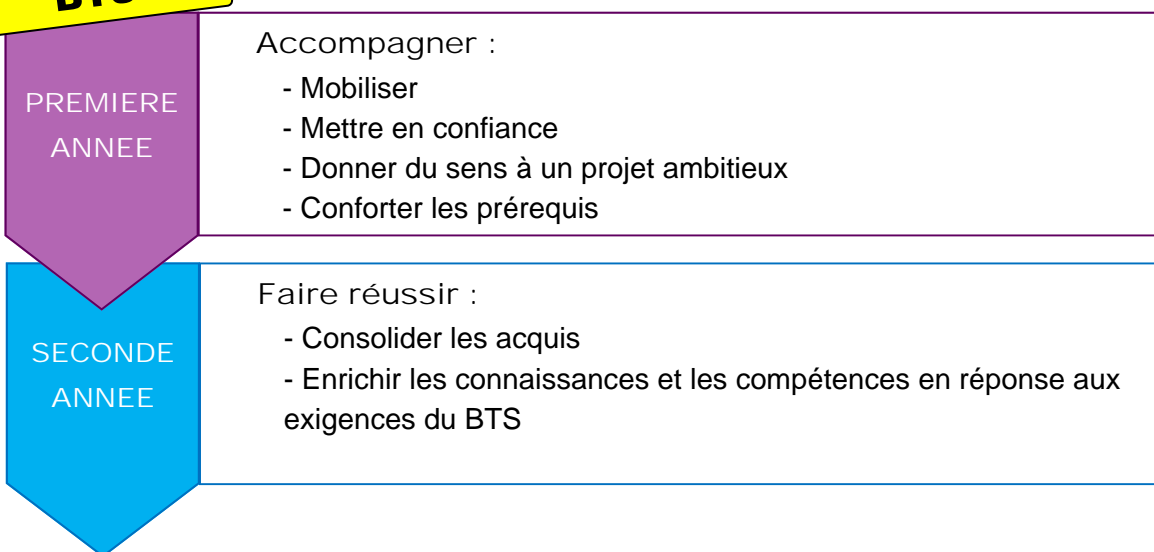
Laurence V

La liaison Bac Pro / BTS, un dispositif progressif et concerté

Bac Pro



BTS



La réussite de ce **dispositif**



Intégrer les bacheliers professionnels en section de technicien supérieur

Rencontre entre équipes pédagogiques de LGT et de LP

- Présentation in situ de la STS par les enseignants du LGT, du DDF et du chef d'établissement.
- Elaboration d'un livret de compétences Bac Pro/BTS : comparaisons et constructions des attendus Bac Pro et BTS pour déterminer les axes de progression.
- Témoignages d'étudiants (anciens élèves du LP).
- Interventions de PLP en STS et d'enseignants de STS en LP.
- Cours communs terminale Bac Pro et STS 1 (modules en AP).

Accompagnement des étudiants

- Accueil collectif ou individuel avec entretiens, évaluation et diagnostic.
- Mise en place de modules d'approfondissement en enseignement général après concertation de l'équipe de STS (financement spécifique sur dotation continuum Bac Pro/BTS).
- Groupes de besoins, de soutien ou de méthodologie
- Dès la rentrée, parrainages entre pairs ou entre étudiants et professeurs.
- Au cours du mois de septembre, pendant une période de sensibilisation à l'entreprise pour les Baccalauréats GT, les étudiants issus de Bac Pro bénéficient de renforcement pédagogique dans les enseignements généraux.

Actions mises en œuvre pour améliorer l'insertion et favoriser la réussite

Journées d'intégration :

- Sorties pédagogiques sur des thématiques professionnelles prises en charge par des étudiants de STS 2 (course d'orientation, quizz, développement coopération inter promos).
- Rencontres avec d'anciens étudiants issus de Bac Pro.
- Tutorat d'étudiants issus de Bac Pro.

Sorties approfondissement de culture générale :

- Visites de musées.
- Sorties théâtre.

Liaison LP-LGT :

- Présentation des STS dans les établissements partenaires.
- Participation au forum organisé par les établissements partenaires.
- Plaquettes de présentation des STS industriels et tertiaires.
- Envoi des bulletins de 1^{ère} année au LP d'origine, suivi du taux de passage en 2^{ème} année, et du taux de réussite au BTS (suivi de cohortes).
- Réunions entre professeurs de STS et professeurs des lycées partenaires afin d'étayer les actions engagées et construire de nouveaux projets.
- Préparer les élèves de LP, lors des séquences d'AP, pour répondre aux exigences de la formation STS.
- Accueil des 1^{ère} et T^{le} Bac Pro en mini stage lors des projets de BTS 2^{ème} année.

Mise en place de modules d'accompagnement :

Exemples de mise en place de modules d'accompagnement en tertiaire

• Mise en place de modules d'approfondissement

- Economie droit
- Méthodologie
- Langues vivantes
- Recherche de stage à l'étranger

Groupe d'étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année (tous bacs confondus)

Module 1 : Organisation du travail personnel (10h)
Module 2 : Maîtrise d'une culture juridique, économique (10h)
Module 3 : Maîtrise de l'expression écrite et orale (10h)
Module 4 : Interpréter et analyser des données quantitatives (15h)
Module 5 : Soutien disciplinaire (10h)

• Sécurisation des parcours

Mise en œuvre d'entretiens individualisés pour prévenir le décrochage et fidéliser les étudiants.

Exemples de mise en place de modules d'accompagnement en industriel

• Petit déjeuner rencontres Bac Pro/STS1/STS2

- Inviter d'anciens Bac Pro, soutenir le parrainage entre pairs et développer le coaching.
- Faire découvrir les installations techniques.
- Mutualiser le FABLAB.

• Diagnostic d'entrée et pédagogie différenciée

- Généraliser le diagnostic dans toutes les disciplines.
- Identifier les difficultés dès la 1^{ère} semaine, AP spécifique aux élèves de Bac Pro, entretiens individuels, sorties culturelles STS1 et STS2.
- Mettre en place un carnet de compétences communs STS1 et STS2 (autonomie, savoirs-être, implications ...).
- Suivre les cohortes : Transmission des bulletins de 1^{ère} année, suivi du taux de passage en 2^{ème} année, suivi du taux de réussite.

• Construction du parcours commun de la réussite

- Améliorer la connaissance des filières pour les étudiants et enseignants.
- Organiser des JPO, mini-stages, rencontres entre enseignants, participation à la commission de recrutement.

Mention TB - B

Texte de référence : Article D612-31 créé par [Décret n° 2013-756 du 19 août 2013 - art.](#)

L'admission est de droit pour les élèves et les apprentis qui, ayant préalablement fait acte de candidature dans les formes et délais prévus par le recteur, obtiennent la même année une mention "très bien" ou "bien" au baccalauréat professionnel ou technologique dont le champ professionnel correspond à celui de la section de techniciens supérieurs demandée. Pour les élèves ou les apprentis qui obtiennent une mention "très bien" ou "bien" au baccalauréat professionnel ou technologique et qui ont été préalablement inscrits en liste supplémentaire ou refusés dans la section de techniciens supérieurs demandée, le recteur prononce l'affectation dans la section demandée ou dans une autre section du même champ professionnel.

Bacheliers méritants

Texte de référence : loi du 22.07.2013 relative à l'enseignement supérieur

Principe : les meilleurs élèves par filière de chaque lycée (10% fixé par décret du 05-05-2017) bénéficient d'un droit d'accès dans les formations de l'enseignement supérieur où une sélection est opérée.

Public cible : parmi les élèves identifiés ne sont pas retenus ceux qui ont reçu une proposition d'admission sur leur vœu n°1 quel qu'il soit ou sur une formation sélective publique quel que soit le rang du vœu.

Foire aux questions - FAQ

Q : La poursuite en STS ne concerne-t-elle que les élèves ayant obtenu une mention au Bac Pro ?

R : Non, c'est avant tout une question de construction de parcours cohérent et d'accompagnement (même si le niveau de l'élève a son importance).

Q : Comment contractualiser le partenariat entre établissements ?

R : Les établissements doivent signer une convention les engageant à mener des actions pédagogiques communes définies dans l'annexe.

Q : Est-ce qu'en plus des heures d'AP, il y a des moyens horaires pour les actions d'accompagnement ?

R : Oui des moyens horaires peuvent être attribués, en fonction des actions pédagogiques mises en œuvre avec les établissements partenaires.

Q : Il paraît que des places sont réservées en STS pour nos élèves... est-ce vrai ?

R : Oui, il y a des places réservées en STS pour les élèves de Bac Pro (cf. tableau des seuils)

Q : Les élèves peuvent-ils être recrutés hors du champ correspondant à leur diplôme ?

R : Oui sous certaines conditions, voir tableau de correspondance (supplément ONISEP).

Q : Y-a-t-il des formations communes entre professeurs de BTS et de Bac Pro ?

R : Oui des actions disciplinaires sont mises en œuvre au sein de l'académie.



Après la Bac Pro

Supplément ONISEP
Aix-Marseille

Seuils 2017 de Bac Pro en STS - Région académique PACA

INTITULE STS 2017	CAPACITES PREVUES RENTREE 2017 AIX-MARSEILLE	SEUILS REGIONAUX Rentrée 2017
AERONAUTIQUE	30	Pas de seuil
ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE	114	Pas de seuil
ASS.DE GEST.DE PME PMI A REF.EURO	303	45%
ASSISTANCE TECHNIQUE D'INGENIEUR	24	25%
ASSISTANT DE MANAGER	273	35%
ASSURANCE	59	25%
BANQUE CONSEIL.CLIENT.PARTICULIER	70	15%
BATIMENT	30	30%
BIOANALYSES ET CONTRÔLE	30	10%
BIOTECHNOLOGIES	36	Pas de seuil
COMMERCE INTERNATIO. REF.EUROPEEN	140	Pas de seuil
COMMUNICATION	65	Pas de seuil
COMPTA. GESTION	463	25%
CONCEPT. INDUST. MICROTÉCHNIQUES	24	25%
CONCEPT.& REAL.CHAUDRONNERIE IND.	24	30%
CONCEPT.ET REAL.SYST.AUTOMATIQUES	138	35%
CONCEPTION DE PRODUITS INDUSTRIEL	54	25%
CONCEPTION.PROC.REAL.PROD.1EAN.COM	75	35%
CONSTRUCTIONS METALLIQUES	24	25%
CONTROL.INDUST.REGULAT.AUTOMATIQ	24	20%
DES.MOD.TEXT.ENV. OP.A MODE	18	15%
DESIGN COMMUNIC.: ESPACE & VOLUME	18	Pas de seuil
DESIGN DE PRODUITS	24	Pas de seuil
DESIGN D'ESPACE	30	Pas de seuil
DESIGN GRAPH. OP.COM.MED IMPRIMES	24	Pas de seuil
DESIGN GRAPH.OP.COM.MED. NUMERIQ	18	Pas de seuil
DIETETIQUE	66	Pas de seuil
ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE	107	30%
ELECTROTECHNIQUE	182	45%
ENVELOPPE BATIMT : CONCEPT.REAL	15	35%
ETUDES ET ECONOMIE CONSTRUCTION	15	40%
EUROPLASTICS ET COMPOSITES	15	45%

INTITULE STS 2017	CAPACITES PREVUES RENTREE 2017 AIX-MARSEILLE	SEUILS REGIONAUX Rentrée 2017
FLUID.EN.DOM.OP.B FROID&COND.AIR	15	55%
FLUID.EN.DOM.OP.C DOMOT.BAT.COMM.	30	45%
FLUID.EN.DOM.OPTA GEN.CLIM.FLUID.	24	45%
HOTELLERIE RESTAURATION_1E AN.COMM	72	25%
MAINTEN. VEHIC.OPTB. TR.ROUTE	11	40%
MAINTEN.SYST. OPT.A SYST.PRODUCT.	132	55%
MAINTEN.SYST.OPT.B SYST.EN.FLUID.	15	40%
MAITEN.VEHIC.OPT.A.PARTIC	41	55%
MANAGEMENT UNITES COMMERCIALES	470	30%
MET. DES SERV. A L'ENVIRONNEMENT	15	10%
MET. EST.COS.PAR. 1E ANN. COMM.	15	45%
METIERS DE LA CHIMIE	70	15%
METIERS DE LA MODE-VETEMENTS	24	35%
METIERS DE L'EAU	24	20%
METIERS GEOM.TOPOG.ETMODELIS.NUM.	15	30%
NEGOCIATION ET RELATION CLIENT	339	35%
NOTARIAT	24	Pas de seuil
OPTIQUE ET SYSTÈME PHONIQUE	15	Pas de seuil
PHOTOGRAPHIE	14	Pas de seuil
PILOTAGE DES PROCEDES	12	35%
PROFESSIONS IMMOBILIERES	24	15%
PROTHESISTE DENTAIRE	15	25%
RESPONSABLE DE L'HEBERGEMENT	12	15%
SERV. INFORMATQ. AUX ORGNISATIONS	162	30%
SERVICE & PREST. S.SANIT.& SOCIAL	63	25%
SYST. CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITA	15	40%
SYST.NUMER. OPT.A INFORM.&RESEAUX	129	40%
SYST.NUMER. OPT.B ELECTRON.&COM.	135	35%
TECHNICO-COMMERCIAL	94	25%
TECHNIQ.PHYSIQ.POUR INDUST.& LABO	15	Pas de seuil
TOURISME	249	20%
TRANSPORT ET PRESTAT. LOGISTIQUES	70	30%
TRAVAUX PUBLICS	30	40%